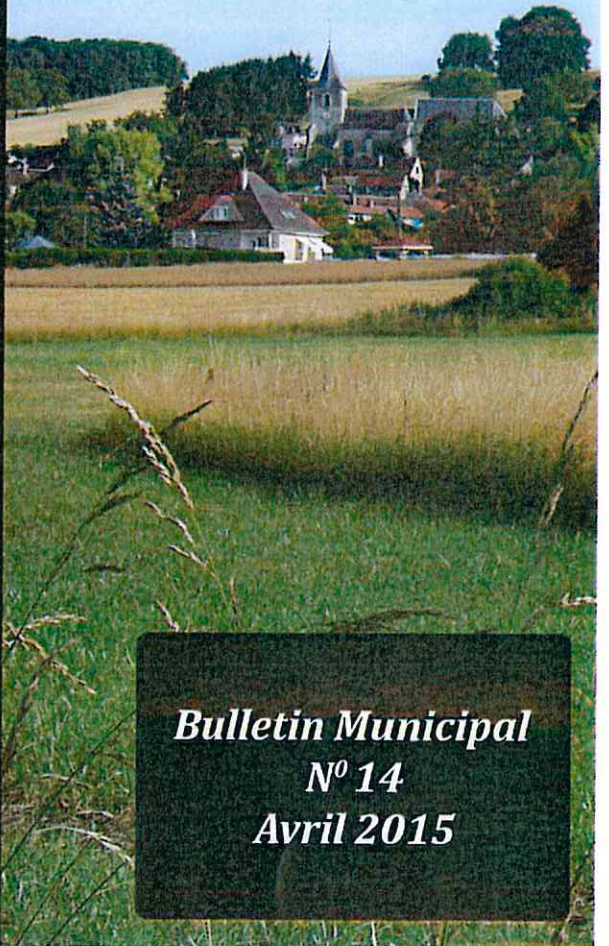




*Du Côté De*  
***Bellechaume***



*Bulletin Municipal*  
*N° 14*  
*Avril 2015*

## INFOS PRATIQUES

### Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi, Mercredi, Jeudi : de 10h à 12h

Mardi : de 17h à 18h

Vendredi : de 14h à 19h

Tél 03 86 43 14 82

[mairie-de-bellechaume@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-bellechaume@wanadoo.fr)

### Ramassage des déchets recyclables 1

jeudi sur 3 (sacs jaunes fournis en mairie)

Avril 2015 : 09/04 et 23/04

Mai 2015 : 07/05 et 21/05

Juin 2015 : 04/06 et 18/06

Juillet 2015 : 02/07, 16/07 et 30/07

Aout 2015 : 13/08 et 27/08

Septembre 2015 : 10/09 et 24/09

### Ramassage des ordures ménagères tous les mardis sauf 15/12/2015

### Horaires d'ouverture de la déchèterie

à Briennon (Route de Saint-Florentin)

*Gravats, déchets verts, appareils électri-ques, ferrailles, huiles et pots de peinture, pneus, encombrants (plus de ramassage au porte à porte)*

lundi, mercredi, vendredi : 14h-19h, Samedi :

9h-12h/14h-19h

### Trésorerie de St Florentin

Accueil public du lundi au vendredi 9h-12h

(12h30 lundi) / 13h30 – 16h (sauf mercredi et vendredi)

### NUMEROS DE TELEPHONE UTILES

Association d'aides à domicile (UNA

Briennon) : Tél 03 86 56 10 84

Assistante sociale :

Melle KAADI au 03 86 92 08 00

### Repas livrés à domicile :

CCAS de Briennon tél : 03 86 56 09 40

### CALENDRIER DES FETES COMMUNALES

28/03 : Carnaval et crêpes (salle des fêtes)

(Amicale des enfants et club des loisirs)

11/04 : Soirée dansante (Amicale des enfants)

20/06 : Feu de la St Jean (Pompiers)

14/06 : Rando du Patrimoine

13/07 : Soirée feu d'artifice

26/07 : Vide greniers

22/08 : Stock cars

18-20/09 : Journées du Patrimoine

### TARIFS SERVICES COMMUNAUX 2015

#### Location de la salle des fêtes

Pour les résidents du village :

- 202,95 € le WE (du vendredi soir au dimanche soir)
- 162,76 € pour 1 journée

Pour les non résidents du village

- 262,95 € le WE
- 218 € pour 1 journée

Caution = 260 € – Réservation auprès de Mme Gomez au 03.86.43.11.49

#### Concessions cimetière 2015

30 ans : 120 € / perpétuelle : 295 € /

case colombarium : 792 €

#### Eau potable 2015

M<sup>3</sup> : 1,88 € / Abonnement : 25 €

### Bulletin d'informations municipales de Bellechaume

Semestriel - tirage : 250 ex – Conception/réalisation/crédit photos : Commune de Bellechaume, 50 rue du Professeur Ramon 89210 BELLECHAUME – [mairie-de-bellechaume@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-bellechaume@wanadoo.fr).

Tél/fax : 03.86.43.14.82 - Distribution gratuite par nos soins. Prochain numéro 15 Septembre 2015.

## Sommaire

INFOS PRATIQUES .....	2
EDITORIAL.....	3
ACTUALITE .....	4
INTERCO	
Le relais d'assistantes maternelles.....	5
ALBUM PHOTOS.....	6-7
HISTOIRE	
Le ramassage des poubelles .....	8
LE PETIT CAHIER DES	
ASSOCIATIONS.....	9-12
SPORT CULTURE	
Brèves .....	13
ZOOM SUR	
Les coureurs.....	14-15
JEUNE A BELLECHAUME	
Découverte du milieu professionnel.....	16
ANNONCE.....	18
A RETENIR.....	19
ETAT CIVIL.....	19
CA SE PASSE PRES DE CHEZ VOUS.....	20



Comme prévu, les gros travaux sont au rendez-vous. Depuis fin janvier, la société COLAS a démarré les réseaux d'assainissement et en même temps les boîtes de branchement.

Chaque particulier aura la visite du chef de chantier pour confirmer l'emplacement de sa boîte.

La municipalité tient à informer ses habitants de l'évolution des travaux et des modifications de fonctionnement qu'ils entraînent (ramassage scolaire, celui des ordures ménagères, le tri et le stationnement des véhicules). Ces travaux nous demandent à tous un peu de compréhension et de patience.

La construction de la station d'épuration devrait débuter début mai.

Par ailleurs, la commune va lancer un appel d'offres. L'entreprise désignée réalisera de nouveaux devis pour les habitants ayant signé une pré-convention avec la mairie. Après acceptation de ce dernier, une convention officielle sera rédigée et la commune deviendra « maître d'ouvrage ».

Pour ceux qui le souhaitent, il est encore temps de venir nous rejoindre. Le point poste devrait officiellement ouvrir au café restaurant courant mai, le projet d'une reprise du local de la boulangerie par Mr Perrot n'ayant pas abouti.

En ce qui concerne la redevance incitative, les bacs pucés seront remis aux habitants dès le mois d'avril. Un courrier les en informera.

Nous déplorons, par ailleurs, les récentes dégradations commises par des individus irrespectueux de nos installations, que ce soit au terrain de jeu, au cimetière et ses alentours. Des rondes de gendarmerie devraient avoir lieu prochainement.

Je souhaite du courage et de la réussite aux associations de Bellechaume qui animent notre village.

Le Maire

B. PAULMIER

### Distribution générale de poubelles équipées de puces électroniques

Comme il vous avait été annoncé lors de la cérémonie des vœux, vous allez recevoir très bientôt dans vos boîtes aux lettres un avis de distribution pour aller chercher soit près de la salle des fêtes, soit rue du Hangar votre nouveau bac à ordures ménagères (celles ramassées le mardi). Il sera nominatif (code barre apposé sur le bac) et attribué gratuitement par la communauté de communes. Le retrait pourra se faire le mercredi de 10h à 18h30 et les jeudis et vendredis de 15h30 à 18h30. Si aucun membre du foyer n'est disponible dans ces créneaux horaires pour récupérer votre bac, vous pouvez mandater un voisin.

### Aide aux familles pour les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP)

Depuis la rentrée de septembre, toutes les écoles primaires publiques ont l'obligation de proposer aux élèves des activités périscolaires après la fin des classes. Le financement de ces activités à Briennon étant à la charge des familles (1,5€/enfant/heure), le conseil municipal de Bellechaume a décidé de verser une aide financière aux familles concernées équivalente à 50% au minimum de leur participation annuelle (dans la limite de la provision budgétaire 2015 soit 3000€). Le calcul et le versement de cette aide sera établi sur la base des listes fournies par la mairie de Briennon, aucun justificatif ne sera donc à fournir. Un courrier sera adressé aux familles courant juin afin de leur confirmer le montant de l'aide allouée.

### Travaux sur les réseaux



Pour financer les travaux, la commune a contracté 2 emprunts : 1 million € à la Caisse des Dépôts (40 ans) et 610 000 € au CRCA (2 ans)

Le premier 1/3 des travaux de création des réseaux d'assainissement est terminé : 3 équipes de COLAS travaillent en même temps sur la commune pour tenir le délai des 9 mois de chantier annoncé. La réfection des chaussées endommagées (rebouchage des « trous » par de l'enrobé) est prévue courant juillet 2015. Les routes devraient ensuite être refaites à neuf par la communauté de communes désormais en charge de l'entretien de voirie (routes donnant sur une RD).

Le permis de construire de la station d'épuration étant accordé, les travaux de construction débuteront d'ici début mai 2015 et s'achèveront en mars 2016. Concernant les travaux de raccordement individuel de chaque habitation au réseau collectif, ceux-ci devraient être réalisés entre février et juin 2016. Le bureau d'études Technicien Ingénierie, représenté par M. CHAPEYROU, contactera dès septembre 2015 chaque propriétaire ayant donné son accord pour déléguer la maîtrise d'ouvrage de leurs travaux à la commune afin de refaire un devis définitif sur la base des tarifs de l'entreprise retenue par le conseil municipal.

La commune a par ailleurs profité des travaux d'assainissement pour améliorer les autres réseaux : remplacement des conduites d'eau potable et des branchements plombés sur les voies les plus anciennes rues du Charmoy et rue du Professeur Ramon (136 000€), renforcement du réseau de défense incendie par la pose de 2 bornes supplémentaires (2600€), extension du réseau d'eau potable (4100€) et d'électricité chemin d'Avrolle pour viabiliser les terrains constructibles, extension de l'éclairage public Route de Paroy (3000€).

Par contre l'enfouissement des lignes électriques des rues du Charmoy et rue du Hangar a été abandonné pour l'instant, le désengagement du nouveau syndicat départemental d'énergies (SDEY) laissant à la charge de la commune une participation trop importante pour ce type de travaux.

### Autres petits investissements prévus sur 2015

Relève de 6 sépultures abandonnées au cimetière (5000 €), réfection de l'ancien local postal pour en faire un espace associatif (2600€), restauration d'une statue classée exposée à l'église (2900€), aménagements WC handicapés et du chauffage à la salle des fêtes...

## Le Relais Assistantes Maternelles des Papillons

Créé fin 2014 par la communauté de communes de Seignelay Briennon, avec le financement de la CAF et du Conseil général, notre « RAM » est situé dans le même bâtiment que la crèche et le centre de loisirs de Briennon. Il a pour vocation d'être un lieu d'accueil, d'accompagnement et d'échanges pour et entre les parents et les assistantes maternelles des 14 communes qui constituent notre intercommunalité. Animé et géré par Mme Sylvie THEVENET, ancienne infirmière puéricultrice, ce relais vous est ouvert.

### Quel est votre principale activité ?

D'abord l'accompagnement et le relais d'information vers les assistantes maternelles agréées. Je les tiens au courant des réglementations, et surtout je les aide dans la mise en place des contrats avec leurs employeurs, les parents. Quelles sont les obligations de chacun, comment déclarer à la caf les heures et les salaires, comment calculer les indemnités mensualisées, la mise en place des congés, etc. Je reçois parallèlement les parents qui le souhaitent pour répondre à toutes leurs questions, les aider à choisir le mode de garde le plus adapté à leur situation. Et j'oriente aussi toute personne qui souhaiterait devenir ass' mat'.



1<sup>er</sup> atelier « éveil musical » 23 mars à Venizy

Parallèlement, je mets en place des ateliers ludiques 2 mercredis matin par mois ici à Briennon (2 lundis/mois à Venizy) auxquels sont invités à participer gratuitement les assistantes maternelles avec les enfants qu'elles gardent (cf programme ci-dessous). Les parents qui font habituellement garder leurs enfants par une assistante maternelle mais qui les gardent eux-mêmes ce jour-là peuvent également s'y inscrire.

### D'après les premiers contacts, quelles sont vos impressions ?

Plutôt positives. même si pour l'instant je n'ai rencontré qu'une soixantaine d'assistantes maternelles sur les 112 qui exercent sur mon secteur, je sens qu'elles étaient en attente notamment sur les problèmes de contrat mensualisé. Elles demandent aussi majoritairement des occasions d'échanger entre elles sur leurs pratiques, et j'organiserai bientôt des rencontres dans ce sens. J'ai aussi le projet de conférences à proposer en soirée au grand public avec des intervenants spécialisés dans la petite enfance comme des nutritionnistes ou des pédiatres.

### Quel message à faire passer auprès des assistantes et des parents de Bellechaume ?

Qu'ils n'hésitent pas à venir voir ce que l'on fait lors des permanences ou des ateliers. Je suis là pour informer, mettre en relation, pas pour contrôler. Je ne me mêlerai jamais de la façon d'exercer des nounous, je ne fais d'ailleurs aucune visite chez elles. Le relais est avant tout un lieu de rencontre et d'échange pour les sortir de leur isolement surtout en milieu rural.

### Permanences :

Lundi, mercredi, jeudi : 13h-17h  
Mardi : 13h-19h  
Vendredi : 9h-14h

### Ateliers sur Briennon (sur inscription)

9h45 – 10h45

08 avril : peinture - 22 avril : motricité

13 mai : éveil, lecture

10 juin : vider/remplir - 17 juin : modelage

1<sup>er</sup> juillet : jeux

RAM des Papillons - 2 bis rue du 11 novembre 89210 Briennon-sur-Armançon (à côté de la crèche)  
Tél : 03 86 62 40 98 - mail : rampapillons.ccsb@orange.fr



Centenaire du 11 novembre 2014



Repas du Club des loisirs et du CCAS 29 sept 2014



Mister et Miss Choucroute en plein slow 22 nov 2014



Vin d'honneur de la St Vincent 25 janv 2015



Camaval 28 mars 2015



Loto de l'amicale des enfants - oct 2014



6



Photo de groupe repas du Club sept 2014



Dans la famille, on est fidèles au carnaval de Bellechaume



Après-midi crêpes organisé par le Club des Loisirs avec le Carnaval : bien apprécié par les petits et les grands



Séance de hockey à l'école multisports de Bellechaume – janvier 2015



Conférence de M. MAUNY, sur la Grande Guerre dans l'Yonne - 18 sept 2014



Distribution de cadeaux au goûter de Noël de Bellechaume le 15 décembre 2014



Remise de la médaille d'honneur d'argent pour ses 24 ans de service au pompier volontaire Jacky COUSIN (à drte) que ses groupies regretteront (à gche) Déc 2014



## Et avant qu'est-ce qu'on en faisait de nos déchets ?

Lorsque en 1884 le Préfet de la Seine Eugène POUBELLE impose dans Paris la collecte des ordures dans des récipients normalisés, il ne se doute pas que son initiative très critiquée à l'époque serait suivie par l'ensemble du pays (et encore moins que les Français attribueraient son nom à tout ce qui peut contenir de près ou de loin des ordures). L'heure où Bellechaume se dote de bacs « pucés », il est toujours intéressant de regarder le passé et en tirer les leçons.

Tout d'abord il faut savoir que la gestion des déchets n'est devenue un service communal qu'assez tardivement. Ce n'est en effet que dans les années 50, que la commune s'est inquiétée de « faire ramasser les ordures de ses habitants. Jusque-là, la tradition paysanne et les années de vache maigre de l'entre-deux guerres incitaient chacun à tout récupérer. Puis la municipalité a commencé à attribuer quelques « trous » sur des parcelles communales extérieures au bourg pour que les habitants y déposent eux-mêmes ce qui n'était pas réutilisable : ficelles métalliques de ballots, conserves et verre non consignés.... Le 30 juin 1962, le conseil municipal décide d'acquérir un terrain supplémentaire de 25 are (lieu dit « Millebelle ») afin de délester les dépôts existants situés de part et d'autre de la Route de Dilo (lieu dit Grande Chaume) et être plus accessible aux habitants du haut du village.

A partir de 1956, les « natifs » de Bellechaume se souviennent que Pierre BROCCO passait dans les rues du village avec une carriole de bois tirée par un cheval pour ramasser les quelques débris sortis par les habitants une fois par mois... Une décision du conseil municipal de juillet 1967 fixe à deux passages par mois la collecte en période estivale surchargée avec la venue des résidents secondaires.

Au fil des années, la multiplication des dépôts sauvages est notable, provoquant l'exaspération des habitants et des conseillers municipaux qui en font l'écho lors de la séance du conseil municipal du 26 janvier 1970 réclamant au Maire des sanctions.

Pourtant, c'est encore la collectivité qui va pallier au problème en passant à un ramassage hebdomadaire à partir du 1<sup>er</sup> septembre 1970 assuré par Charles CHALMEAU, agriculteur de Bellechaume et financé à partir de 1975 par une taxe d'enlèvement des ordures ménagères ainsi fixée à 4000 F/an.

Un arrêté préfectoral de 1993 impose la fermeture de la dernière décharge municipale située depuis 1982 Route de Prunelles à l'ancien four à chaux.

C'est la fin de 24 ans de tournée pour « Charlot » comme l'appelaient les habitants qui ironise dans l'article consacré à sa dernière tournée en décembre 1994 « On enferme désormais ses restes dans des sacs plastiques et on donne des croquettes aux chiens ». Les machines à laver, et autres frigos ont depuis longtemps remplacé les simples chaises cassées, la commune est alors contrainte d'organiser un enlèvement des encombrants et confie la collecte des ordures ménagères à une société privée (le 1<sup>er</sup> marché fut remporté par la sarl VILLA de Briennon) qui les acheminera désormais au centre d'enfouissement de Duchy (Hameau d'Avrolles)... où elles continuent d'être enterrées aujourd'hui encore malgré une saturation déjà atteinte. Conservée jusqu'en 2005 comme dépôt à gravats, la décharge Route de Prunelle a été définitivement fermée au profit de l'actuelle déchetterie intercommunale située à Briennon.

Au fil des décennies, la collectivité n'a cessé d'augmenter son budget pour gérer une production domestique toujours croissante et de plus en plus polluante. Aussi, dès 2004, groupée à 8 autres communes rurales dans le SIVU du Sud de la Forêt d'Othe, Bellechaume mutualise le coût de ce service et le valorise en mettant en place le ramassage du tri sélectif au porte à porte – 10 ans avant Auxerre !-. Bientôt au sein de l'intercommunalité de la CCSB, elle s'engagera dans une gestion personnalisée des déchets avec la redevance incitative. Finalement une avancée technologique qui nous incite à redevenir – comme autrefois – responsables de nos propres déchets et de ce qu'ils deviennent !

RENCONTRE

### Le dernier ramassage d'ordures de Charles Chalmeau

Agriculteur retraité, M. Chalmeau s'occupait, depuis 24 ans, du ramassage des ordures ménagères de la commune de Bellechaume. Lundi, celle-ci fera appel à une société privée.



Extrait article de l'Yonne Républicaine 30/12/1994

L'AMICALE DES ENFANTS - (loto, Noël des enfants, carnaval, soirée disco)

Pdte : Fabienne FAVOT 03 86 43 12 72

LE CLUB DES LOISIRS (club de lecture, gym, soirées, vide greniers)

Pdt : Jean-Pierre CARON 03 86 43 08 41'

LES AMIS DE BELLECHAUME (stock cars) Pdt : Pierre BOUROTTE 03 86 43 15 73

L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS (Feu de la St Jean) Pdt : Pierre BOUROTTE 03 86 43 15 73

L'ASSOCIATION DE CHASSEURS - Pdt : Richard GALLIMARD 06 87 18 74 76

LA BONNE IMPRESSION – Secrétaire : Frédérique DANSE 09 53 76 60 52

L'ASSOCIATION DE PROTECTION DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT DE BELLECHAUME

Pdt : Daniel BOURGET 03 86 43 17 24

BELLECHAUME - PAYSAGES ET DEVELOPPEMENT DURABLE Pdt : J.-C. MARTINEAU 03 86 43 12 86

BELLECHAUME, SON PATRIMOINE, SON HISTOIRE Pdt : B. GOUDON 03 86 43 12 96



### Les amis de Bellechaume : le Stock car

Bonjour à tous,

Avant de commencer, je voudrais avoir une petite pensée pour l'ancien président et ami Monsieur Charles CHALMEAU qui nous a quitté en fin d'année dernière.

Cela fait deux ans que nous faisons le spectacle en semi-nocturne, nous rencontrons une légère progression de spectateurs satisfaits malgré le temps de l'année dernière où il avait fait un peu frais en fin de soirée. En 2014, nous avons renouvelé l'homologation du circuit pour 4 ans.

Lors de la dernière représentation, nous avons fait un effort sur la restauration et nous vous avons proposé pour la première fois de la bière pression et des crêpes.

Nos projets : profiter des travaux de la station d'épuration pour récupérer de la terre, ce qui nous permettra d'améliorer les bordures du terrain, fabriquer des plateformes pour les barnums côté peupliers. Nous avons aussi comme projet de mettre une tour au milieu du circuit pour installer des projecteurs à grande capacité et tout cela pour une meilleure visibilité du spectateur.

Le Stock-car 2015 aura lieu le **samedi 22 Août de 20h00 à 23h15**.

Le samedi 21 mars 2015, nous avons organisé une soirée de remerciement pour nos bénévoles. Ce fût une soirée de détente et agréable pour la soixantaine de convives.

Si vous avez des documents ou des photos concernant le stock-car depuis sa création, nous sommes preneurs. Le bureau et moi-même remercions toutes et tous les bénévoles pour leur participation au bon déroulement de cette manifestation. Ainsi que les enfants qui ont contribué au nettoyage du terrain le lendemain du spectacle.

PB



## Le Club des loisirs

Le club vient de renouveler son bureau lors de la dernière assemblée générale du 14 janvier 2015. Un grand remerciement à l'équipe sortante et bon courage aux nouveaux !



**Le nouveau conseil d'administration** (de bas en haut et de gauche à droite) : Aline Vandekerckhove, vice-présidente, Jean-Pierre Caron, président, Thérèse Delmotte, Michel Ragot, Geneviève Leprun (trésorière), Didier Chalmeau (vice-trésorier), Michèle Charles (secrétaire), Danièle Jacquet, Gilberte Morin, Dominique Chalmeau (vice secrétaire), Nicole Péchinot, et Claudine Leprêtre (absente sur la photo). Contact / renseignements : Jean- Pierre CARON 03 86 43 08 41 – jean-pierrecaron@neuf.fr

## Bellechaume, son patrimoine, son histoire

Semestre chargé pour l'association qui a cœur de faire revivre et découvrir l'histoire du village à ses habitants. D'abord, une **conférence sur l'Yonne pendant la Grande Guerre** en ouverture des Journées du Patrimoine animée le **18 septembre 2014** par Michel MAUNY qui est venu partager avec le public l'émouvante correspondance de son père engagé dans les tranchées.

L'association a rendu public à cette occasion ses recherches sur les morts pour la France de Bellechaume, et leur a rendu hommage pendant la cérémonie commémorative du 11 novembre. Dans un registre plus festif, l'association a relancé le **25 janvier 2015** la traditionnelle **fête de la St Vincent** (abandonnée depuis 30 ans).

Après la messe organisée par la Paroisse, ce sont plus de 100 participants qui se sont joints, dans une humeur joyeuse et en musique au défilé convoyant la brioche de l'église à la salle des fêtes.

Un vin d'honneur ouvert à tous s'est prolongé jusqu'en début d'après-midi permettant à toutes les générations de voir -ou de se retrouver !- dans les photos d'anciennes St Vincent.



Puis réouverture de l'école à Bellechaume... le temps d'un après-midi le **15 mars** dernier, avec **dictée et épreuves** de géographie, histoire d'arithmétique **extraites du certificat d'études 1900** et proposées à petite classe d'une trentaine d'élèves reconstituée pour l'occasion. Pour la suite, nous donnons rendez-vous aux marcheurs curieux d'histoire pour la prochaine **randonnée du Patrimoine** organisée le **1er juin 2015** sur un nouveau parcours qui vous contera les histoires du village tout en vous en faisant découvrir ses beaux paysages.

Contact : B. GOUDON tél 03 86 43 12 96

## L'amicale des enfants

Que s'est-il passé ces derniers mois dans l'Association des Enfants de Bellechaume ?  
Et bien nous avons joué !!

### Joué au Loto !

Vous avez gagné des beaux lots, des gros lots, et passé un bel après-midi à manger des crêpes, des gâteaux ... Fabienne a même joué à la maîtresse d'école en écrivant les chiffres au tableau :-)



### Joué avec le Père Noël !

Comme tous les ans, nous invitons le Père Noël à passer un après-midi à Bellechaume, et comme tous les ans, il accepte avec plaisir de se joindre à nous. Spectacle de danse de lutins, conte de Noël, concert de trompettes, chants, goûter et ... distribution des cadeaux pour les enfants sages.



### Joué à se déguiser pour le Carnaval !

Encore une belle tradition que ce carnaval qui perdure depuis des années, avec Monsieur Carnaval qui enfourche son fidèle destrier pour voyager au cœur du village et frapper à vos portes, entouré des enfants ravis des friandises glanées ici et là ...

Merci à vous tous d'offrir quelques sourires aux enfants :-) Un grand merci aux bénévoles qui ont fabriqué notre mascotte, à ceux qui ont encadré le cortège, aux pompiers qui ont veillé sur notre sécurité. Un grand merci à nos amis du Club des Loisirs, avec qui nous avons partagé "les crêpes de l'amitié" dans la salle des fêtes ... vivement l'année prochaine !



Et comme on sait que vous voulez encore jouer à vous déguiser, réservez dès aujourd'hui votre "**Soirée Noire et Blanche**" du samedi 11 avril.

Vous aimez jouer ? Participez à nos manifestations, rejoignez l'Association !!

A bientôt  
Magali Moniot



## L'Amicale des pompiers

Bonjour à tous. Depuis un an le CPI (centre de première intervention) évolue :

En 2014 nous avons eu deux démissions après 24 et 2 ans de service et deux nouvelles recrues. En fin d'année nous avons décidé de remplacer notre CTU (Camion Toutes Utilités), car il avait 30ans et d'en acheter un nouveau équipé 7 places, porte échelles etc... Tout cela pour vous servir en toute sécurité. J'en profite pour remercier encore la mairie ainsi que l'association « Les Amis de Bellechaume » pour leurs subventions.

Au début 2015, nous avons un nouvel arrivant et deux nouveaux départs après 20 et 12 ans de service. Fin février, le CPI de Seignelay a organisé le Cross départemental des Sapeurs-Pompiers. Trois de nos Sapeurs ont pris le départ. Deux vétérans pour 6km et un sénior pour 9 km. Ce ne fut pas un parcours facile, car sur le circuit de 3km il y avait 1,5 km de boue. Malgré tout cela nos concurrents sont allés jusqu'à la ligne d'arrivée. Si vous avez des photos de pompiers, contactez-nous, car nous sommes intéressés par celles-ci.

**Rappel :** Les feux de la Saint-Jean se dérouleront le samedi 20 Juin 2015 (Repas festif, tombola, Feux et soirée dansante).

P. BOUROTTE



Ancien CTU



Nouveau CTU

## Les Sapeurs pompiers volontaires



Le CPI de Bellechaume compte à ce jour dix sapeurs-pompiers volontaires. Ils sont intervenus plus de 20 fois en 2014 et déjà 4 fois en 2015. La majorité de ceux-ci sont aptes au secours à personne de premier niveau, d'autres ont suivi et réussi des formations complémentaires permettant aux pompiers de votre commune d'intervenir sur tous appels en premier, seuls ou avec le renfort des centres de secours du département.

Pour effectuer cela, ils disposent de deux véhicules (un VPI possédant une réserve d'eau de 800 litres employé pour les incendies, nettoyage de chaussée, protection de véhicules accidentés, etc..., un VTU servant au transport du personnel pour les interventions diverses, secours à personnes sur la voie publique ou à domicile, destruction d'insectes, protection des biens et des gens, etc.....) et de tout le matériel nécessaire et individuel pour accomplir les missions qui leurs sont confiées (sac de secours, radio portative, équipement de protection personnel, etc....).

Toutes les prises de départ sont transmises directement depuis le CODIS (18 ou 112) situé à AUXERRE sur leur téléphone portable ou fixe permettant de les joindre jour et nuit où qu'ils se trouvent. Un système de réponse rapide renseigne les autorités sur le nombre de pompiers pouvant intervenir et permet ainsi de réduire le délai d'intervention. Qui dit interventions dit formations, pour cela le deuxième dimanche de chaque mois ils s'entraînent lors de manoeuvres permettant une mise à jour des niveaux en continuelle évolution. Vous pouvez venir les rencontrer au cours de ces entraînements, ils seront à votre écoute pour répondre à toutes les questions (recrutement, formations obligatoires, etc...) Des places sont toujours disponibles au sein du corps des sapeurs-pompiers de votre village.

Hors de ces périodes vous pouvez contacter le chef de centre Adjc CHALMEAU Didier au 03 86 43 11 19 / 06 73 92 13 40 ou son adjoint le Sgt BOUROTTE Pierre

## SPORT... CULTURE... SPORT... CULTURE... SPORT... CULTURE...

### Concerts des chorales de collégiens de Briennon, Saint-Florentin et Migennes

L'activité chorale proposée aux collégiens pendant l'heure du déjeuner et animée par leur professeur de musique est présentée au public dans le cadre de 3 concerts exceptionnels en association avec d'autres chorales scolaires les :

Jeudi 11 juin 2015 à 20h – Eglise de Migennes

Vendredi 12 juin 2015 à 20h – Théâtre de St Florentin

Lundi 15 juin 2015 à 20h – Collégiale de Briennon

### Gym d'entretien – fitness pour adultes et ados

A la salle des fêtes de Bellechaume, tous les lundis soir de 18h15 à 19h15. Un animateur breveté d'Etat (Profession Sport Yonne) vous propose chaque semaine une séance de remise en forme accessible aux débutants. Venez tester lors d'une séance d'essai.

### Ecole multisports intercommunale

Tous les jeudis de 17h15 à 18h15, pour seulement 35€/an, les enfants de 6 à 12 ans peuvent venir s'essayer à de nouveaux sports : hockey, badminton, trampoline, tennis de table, escrime, cirque sont quelques-unes des activités proposées depuis le début de l'année. Une occasion pour les enfants de s'essayer à de nouvelles pratiques encadrées par un animateur diplômé sans esprit de compétition et avec d'autres enfants du village.

### Une bibliothèque itinérante 2 fois/ mois à la mairie de Bellechaume

Ras-le-bol des soirées à regarder des scénarios remâchés à la télé ? Le prof de géo a demandé un exposé sur les termites et a interdit de recopier wikipédia ? Pas les moyens de mettre 30€ dans une BD qui se lit en 15 min ?...Pas de souci, les livres viennent à vous. Les bénévoles de la bibliothèque associative d'Arces viennent tenir un point lecture tous les 1ers mercredis (de 10h30 à 12h) et vendredis (de 17h30 à 18h30) de chaque mois à la mairie.



Romans récents, essais, BD, livres jeunesse (de 6 mois à 12 ans), biographies, ouvrages documentaires... il y en a pour tous les goûts. Et si vous ne trouviez pas malgré tout votre bonheur, n'hésitez pas à demander des ouvrages spécifiques, le fonds disponible étant très large, votre demande pourra sûrement être satisfaite le mois suivant. Adhésion annuelle 7€, emprunt jusqu'à 4 livres/mois. Prochains rendez-vous 06/05, 03 et 05/06, 1<sup>er</sup> et 03/07, 05 et 07/08, 02 et 04/09/2015.

### Les journées du Patrimoine 18-20/09/2015

Comme l'an passé, l'association « Bellechaume, son patrimoine, son histoire » a décidé d'organiser une conférence et une exposition à la salle des fêtes à l'occasion des Journées du Patrimoine. En 2015, c'est le thème des vieux métiers et anciens commerces du village qui sera mis à l'honneur. Nous relayons leur appel à la population pour recueillir tout objet, outil ou engin, document ou photo dont vous pourriez avoir hérité ou que auriez chiné et qui témoigneraient d'anciennes pratiques agricoles, ou de métiers artisanaux depuis le 19<sup>ème</sup> siècle jusqu'aux années 50-60. Vous pouvez les déposer en mairie, nous les ferons suivre.



Par ailleurs, sera organisée une visite de la ferme de Noël à Briennon, musée privé de la vie rurale locale regroupant l'une des plus complètes collections d'objets sur ce thème du département et très exceptionnellement ouvert au public. Toutes les personnes intéressées pour y participer doivent se faire connaître en mairie avant le 30/08/2015.

## ZOOM SUR ...ZOOM SUR... ZOOM SUR... ZOOM SUR... ZOOM SUR... ZOOM SUR...

**Pierre BOUROTTE, 50 ans**

Je m'y suis remis sérieusement depuis 3 ans. Je sors 2 fois/semaine le WE, souvent à 2 et, pas plus d'1h30, à la fraîche. Ça permet d'entretenir le physique et de refaire le monde avec les copains. Je m'essaie un peu à la compétition aux 10 km d'Auxerre par exemple ou le cross pompiers de l'Yonne.



**Bruno CHAVAGNAC, 54 ans**



Je ne sors plus que 2-3 fois par mois depuis que je pratique le badminton 2 fois/semaine. Je fais des parcours de 8-10 km surtout dans les bois, c'est bien plus agréable que sur route. Cela permet de me maintenir en forme, et puis j'aime avoir une activité que je peux pratiquer à mon rythme.



Lors de la course Rond'Yonne

**Christophe et Magalie**

**DESBIENDRAS, 30 et 32 ans**

Mon mari m'a convaincu de m'y mettre cette année. J'avais envie de retrouver la forme après la naissance de notre dernier enfant, et ensemble on se motive. On essaye de courir 2 à 3 fois/semaine, des petites distances pour commencer 3-4 km en direction de la ligne TGV ou de Mercy.

### Ils courent, ils courent à Bellechaume...

Vous les avez surement déjà croisés tôt le matin aux abords du village, qu'il vente, qu'il pleuve ou qu'il gèle... Mais après quoi courent-ils ? Petit coup de projecteur sur ces adeptes du dieu de la course à pied assez nombreux à Bellechaume. Qui sait, cela vous donnera peut-être l'envie de vous y mettre !

**Brigitte PAULMIER, 54 ans**

En ce moment je suis blessée donc j'ai tout arrêté, mais habituellement je cours 2 à 3 fois/semaine, 6 à 10 km. Quand il fait trop froid je cours en salle. Ça m'apporte du bien-être, de la légèreté, de la liberté aussi... Bref bonne thérapie contre le stress ! Je cours surtout sur route ou chemins empierrés, partout où je me trouve et quand j'en ai envie.

**David MORIN, 30 ans**

Je cours 1 à 2 fois/semaine mais pas quand il pleut. Je fais en moyenne 8 à 10 km, j'aime les parcours qui mixent les chemins et la route. Je vais en général jusqu'au TGV en direction de Dilo et je rattrape le chemin de randonnée. Je fais d'autres sports, mais c'est la seule activité qui me permet d'évacuer totalement le stress.



### Du simple footing au marathon, il y n'a qu'un pas que certains n'ont pas hésité à franchir

**Christophe BRETON, 47 ans**

J'ai commencé il y a une vingtaine d'années, quasiment par pari avec une bande d'amis : on s'est inscrits au Marathon de Paris en 1991, et puis on a continué par défi et en plus ça nous faisait des idées de lieux de vacances : marathon de New York en 1993, celui de Londres en 1995, Cheverny, la Baule, la course des 11 clochers du Gâtinais en équipe (75 km en 8 étapes), les 100 km de Migennes en 1994. Avec à chaque fois pour seul objectif de simplement terminer, ou alors juste de faire une minute de mieux que le copain !

Sinon j'ai toujours couru, 2 fois/semaine pour me vider la tête, entretenir la forme

1h à 1h30 et 10-12 km par sortie. J'ai beaucoup diminué les compétitions aujourd'hui, l'envie s'essouffle et puis courir à plusieurs, surtout en compétition, cela demande une amitié solide à la base, sinon cela ne marche pas. En 2014, j'ai participé aux 10 km d'Auxerre, au marathon d'Ekiden (Auxerre), au Trail Yonne au départ de Sens, en semi-nocturne et sur 35 km. L'inscription à une course permet de se motiver pour s'entraîner, gérer le fait de rester régulier sur de longues distances. Le trail c'est plus technique, cela permet d'apprendre à gérer les différences de terrain. C'est une activité qui me permet avant tout de trouver un équilibre à la fois psychologique et physique. J'aime ces moments de calme quand je parcours les paysages vallonnés autour de Bellechaume, on aperçoit même parfois des animaux très tôt ou en fin d'après-midi l'été.

**Bruno MICHAS, 42 ans**

J'ai commencé en 2012 par courir en loisir, et en fin d'année ma 1<sup>ère</sup> course : les 10 km de Sens (Yonne). En 2013, j'ai commencé à faire plus de compétitions : trails de 10-15km, un semi-marathon et le marathon de La Rochelle (Charente). En 2014, finis les petits parcours, j'ai cherché des compétitions avec des distances plus longues : trail de Tanlay (24km) et les montées de la Fourchette (18 km) pour l'Yonne, le tour de l'île de Noirmoutiers (60 km) en Vendée, le semi-marathon du lac des Settons (Nièvre), et de nouveau le marathon de La Rochelle. Pour cette année, j'ai déjà fait les 42 km du marathon de Cernay-la-Ville (Yvelines) et dans l'Yonne, le trail de Joigny (18 km), bientôt le semi-marathon de Monéteau, les trails de Venoy, Tanlay, Chailley et bien sûr le marathon de La Rochelle en fin d'année pour leurs 25 ans... En 2016, j'ai le projet de participer aux 100 km de Millau... à suivre donc. J'aime bien m'entraîner sur Bellechaume, alterner chemins et bois c'est assez technique, ça permet de travailler la musculation et le cardio. Mais les bonnes sensations que je ressens quand je cours sont augmentées par l'ambiance des compétitions : on se prend au jeu du chrono, même si je ne suis pas licencié en club et que je fais toujours ça pour mon seul et simple plaisir.



*Aurélie et Pascal au Trail Crève Cœur 2012 -Nemours (77)*

**Pascal et Aurélie HARNIST, 47 et 38 ans**

On courait tous les deux régulièrement pour garder la forme, et en 2006, nous avons fait le semi-marathon de Monéteau pour voir. Depuis nous n'avons plus arrêté. On participe actuellement à une vingtaine de courses par an de tout type parfois assez éloignées de l'Yonne. La compétition c'est d'abord le plaisir de rencontrer d'autres coureurs, d'échanger après la course. A présent que nous sommes licenciés en club FFA, la fierté de leur rapporter des points quand on fait des bons chronos est une motivation supplémentaire.

La compétition c'est aussi la satisfaction de terminer sa course, d'atteindre ses objectifs. Notre meilleur souvenir reste notre participation au marathon au Château de Cheverny (Loir et Cher). Aurélie : la joie de terminer la distance mythique en 3h34, alors que c'était mon premier ! Pascal : Pour ma part j'ai été fier d'être récompensé pour ma 3<sup>ème</sup> place homme (vétérans 1) pour l'ensemble de mes résultats dans l'Yonne en 2013 (toutes distances confondues). Surtout nous tirons un grand plaisir de pratiquer ensemble cette passion commune, notamment lorsqu'on a gagné en relais le trail d'Epernay (Marne) sur 57 km (Pascal 32 km et Aurélie, 25). C'est vrai que notre famille, notre entourage a parfois du mal à comprendre notre « dépendance » et nos sacrifices pour ce qui reste un loisir : nous courons de 4 à 6h par semaine en période de préparation de course ! Mais le dépassement de soi, la convivialité pendant les courses et surtout le partage de ce plaisir commun, nous pousse à continuer. En tous cas, cela nous permet de découvrir tous les alentours de Bellechaume, qui offrent de beaux parcours vallonnés tant du côté de Mercy-Vaudupuits-Briçon que vers Paroy-Vorvigny ou encore Arces-Bussy. Nous avons été ravis de l'ouverture du chemin de randonnée dans les bois de Bellechaume, on regrette juste qu'il ne soit pas plus long !

**Stage de découverte du milieu professionnel pour nos jeunes**

La génération 2000 représente à Bellechaume 14 jeunes scolarisés pour la plupart en 3<sup>ème</sup> au Collège P. Cousteau à Briennon. Au programme de cette année charnière de leur scolarité, l'examen du brevet des collèges bien sûr, mais aussi et ce depuis maintenant une vingtaine d'années, un premier stage d'une semaine destiné à leur faire découvrir le milieu professionnel. Une occasion pour nos jeunes de confronter leurs rêves, leurs certitudes et leurs projets d'avenir avec la réalité du travail... Quelques témoignages de cette expérience.



**Judicaël GOUDROT,**  
Accueilli chez J.DEERE,  
concessionnaire de  
matériel agricole, à  
Monéteau

« Je voulais faire mon stage au service commercial, car je voudrais en faire mon métier, mais je l'ai finalement fait au SAV à cause des horaires. J'ai découvert le métier de mécanicien agricole, sa polyvalence, ses compétences en mécanique, hydraulique, électronique, informatique,... Ce fut une expérience formatrice qui m'a fait réfléchir sur mon orientation. Les mécaniciens avaient tous leur BTS, il me reste donc encore quelques années d'études ! »

**Valentin HARNIST,**  
Accueilli dans un salon  
de toilettage animalier  
(St Florentin)

J'ai aidé, balayé, séché les animaux.  
Ce n'est pas le métier que je veux faire mais c'était quand même sympa et la toiletteuse était génialement drôle !



**Florent FOUREAU (à gauche)**  
Accueilli à la mairie de Bellechaume

« Au départ, je voulais faire mon stage chez un éleveur car j'aime bien être dehors avec les animaux. Mais finalement mon stage à la mairie, moitié à l'administratif et moitié au service technique m'a bien plu. Je ne pensais pas que c'était aussi varié. J'ai été fier qu'on me laisse faire tout seul le calendrier des fêtes. Je ne sais si j'en ferai mon métier mais en tous cas j'ai préféré par rapport à l'école... »

**Romain OLIER (à droite)**  
Accueilli chez Jacky, brocanteur (Champvallon)

J'ai fait du triage, de l'archivage, j'ai coupé des lettres au massicot et j'ai envoyé des cartes postales vendues sur leur site internet. La mise en vente m'a beaucoup plus... et les repas avec l'équipe aussi !



**Pauline REMOND,**  
Accueilli à la Bibliothèque  
Départementale (Auxerre)

J'ai voulu faire ce stage car j'adore lire. Le travail était très varié, de l'enregistrement de livres à la préparation des commandes pour les autres bibliothèques en passant par la réalisation d'expositions et le rangement des CD. Je remercie beaucoup les personnes qui m'ont accueillie. Même si je n'ai pas encore choisi mon métier, je retiens celui-ci, c'était très intéressant.



**Aurélie MONIOT**  
Accueillie à l'office  
de tourisme de Joigny

J'ai répondu au téléphone, j'ai fait une visite guidée de Joigny, j'ai informé, orienté les touristes, j'ai vendu des billets pour un spectacle. Et je suis allée aussi chercher le courrier... J'ai beaucoup aimé être en contact avec les touristes, les aider. J'ai aussi apprécié de faire la billetterie.

**Le brûlage des déchets verts, pourquoi est-ce interdit ?** Le brûlage des déchets verts à l'air libre est loin d'être une pratique anodine ! Brûler ses branchages ou sa tonte de gazon génère des émissions toxiques et des particules cancérogènes qui contribuent fortement à l'augmentation de la pollution atmosphérique. On estime que brûler **50 kg de déchets verts** émet autant de particules que rouler plus de **9 000 km avec une voiture diesel** et **37 km avec une voiture essence**.... Ce geste est donc néfaste pour votre santé et pour l'environnement. Pour ces raisons le brûlage des déchets de jardin par les particuliers est interdit par la loi, sous peine d'une **amende de 450 €**.<sup>1</sup>

**Que faire faire de ses déchets de jardin ?** La circulaire du 18 novembre 2011 rappelle l'interdiction de cette pratique et mentionne de nombreuses autres solutions, dont les suivantes.

- **Le compostage** : les déchets verts sont des déchets organiques et peuvent être compostés avec les déchets de cuisine (épluchures, restes de repas, etc...). Les feuilles mortes et le broyat de branches sont d'ailleurs très utiles pour pratiquer le compostage puisqu'ils assurent un apport en matière carbonée.



Faire du compost est un moyen de produire un amendement organique gratuit et naturel pour son jardin !

- **Le broyage** : broyer ses branchages permet ensuite d'utiliser le broyat obtenu dans le compost (apport de matière sèche) ou en paillage.
- **Le paillage** est une couche d'origine végétale de 3 à 5 cm à disposer au pied des plantes ou des arbres. Le paillage peut être constitué de **compost**, de **broyat**, de **petits branchages**, de **gazon** ou de **feuilles mortes**. Il permet de favoriser la vie sous terre, de réduire le développement des « mauvaises herbes » de limiter l'évaporation de l'eau et donc d'espacer les arrosages !
- **L'apport en déchèterie** : si vous n'avez pas la possibilité de valoriser vos déchets de jardin vous pouvez également les apporter en déchèterie. A titre de comparaison sachez que brûler 50 kg de déchets émet autant de particules que réaliser plus de 70 trajets aller-retour en déchèterie.



Brûler 50 kg de déchets = 70 aller-retour en déchèterie.  
Apporter ses déchets verts en déchèteries est donc préférable !

<sup>1</sup> Article 131-13 du code pénal



Créée depuis 19 ans sur votre territoire, l'association intermédiaire ENTRAIN poursuit un double objectif :

■ Répondre aux besoins en personnel même de façon ponctuelle des particuliers, entreprises/artisans, collectivités locales, associations.

Ménage, entretien des espaces verts, petit bricolage, manutention, travaux du bâtiment, agent de production, préparation de commandes...

Vous souhaitez vous dégager du temps libre, vous devez faire face à un surcroît d'activité, une absence de personnel, un imprévu ou vous avez de nouveaux projets etc...

Contactez-nous !

ENTRAIN, employeur du salarié, se charge de tous les documents administratifs liés à l'embauche (contrat, visite médicale, URSSAF etc...).

**50 % de réduction d'impôts pour les emplois familiaux dans la limite de la loi.**

■ Aider des personnes volontaires à évoluer dans leur parcours professionnel grâce à des missions de travail et la mise en place de démarches de recherche d'emploi (rédaction de CV et de lettres de motivation, soutien et écoute, orientation et suivi avec d'autres partenaires locaux impliqués dans l'emploi...).

Nous sommes à votre écoute du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30.

Les locaux d'ENTRAIN sont situés Place du 19 Mars 1962 à MIGENNES (Place du marché)

Tél. : 03.86.80.92.87

E-mail : [entraïn@wanadoo.fr](mailto:entraïn@wanadoo.fr)

Site internet : [www.services89.com](http://www.services89.com)



## Besoin d'être aidé A Domicile ?

Plus d'infos : [www.unayonne.net](http://www.unayonne.net)



AGREMENT - AUTORISATION Conseil Général de l'Yonne

Notre Association **UNA** VOUS GARANTIT :

*Une étude précise de vos besoins par du personnel compétent, à votre écoute pour gérer au mieux votre demande et apporter une réponse adaptée à votre situation.*

*L'intervention d'un personnel dévoué, formé et / ou qualifié (par diplômes d'Etat reconnus par la Branche).*

*La possibilité de bénéficier d'aide financière en provenance de nos partenaires (Caisses de Retraite, CAF, Conseil Général de l'Yonne, CPAM, ...). Faire appel à une Association vous donne droit à divers avantages. N'hésitez pas à vous renseigner.*

*L'assurance de la transparence d'un tarif calculé en fonction de l'exact coût du service, validé annuellement par le Conseil Général de l'Yonne*

**Nous contacter :**

Accueil et permanence téléphonique

**Siège : 7, rue Darlot 89250 SEIGNELAY**  
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 13h45 à 17h45  
**Tél & Fax : 03.86.47.83.78**  
**@ aapa.cantondeseignelay@wanadoo.fr**

**Antenne : 8, Bd du Général de Gaulle 89210 BRIENON**  
Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 14h à 17h  
**Tél & Fax : 03.86.56.10.84**  
**@ unaseignelay.brienon.bonnard.bassou@orange.fr**  
Agrément qualité : N° 2012-2.89.22



**Relevé des compteurs d'eau**

Les relevés seront effectués dès la fin août pour les résidences secondaires, et tout au long de septembre pour toutes les autres habitations. Merci de dégager et nettoyer les regards où se trouvent vos compteurs pour en faciliter la relève. Merci également de signaler les fuites éventuelles survenues chez vous dans l'année.

**Elections 2015 : c'est pas fini**

Les régionales ont été repoussées de mars à décembre 2015, les dates des 6 et 13 sont avancées (sous réserve de la parution du décret)

**Le comité de jumelage Briennon/Konz cherche familles d'accueil pour visiteurs allemands**

A l'occasion du cinquantenaire du jumelage entre les 2 villes, de nombreux visiteurs sont attendus le WE des 4-6 septembre 2015. L'occasion de découvrir une autre culture, de remettre à niveau votre allemand de 4<sup>ème</sup>, et pourquoi pas de vous faire des amis. Merci de contacter si vous êtes intéressés Jean-Claude GABILLON au 06 78 28 45 13 ou Christine BUTIN au 06 36 63 51 16 ou encore la mairie de Briennon.

**Distribution des annuaires, on recrute**

Vous êtes disponibles à temps complet ou partiel du 27/04 au 28/05/15, vous possédez une voiture et un permis B, vous connaissez le secteur, alors contactez Distribution Directe Normandie au 02 32 32 17 58

**Débardage bois d'affouage**

Les affouagistes qui débardent eux-mêmes sont invités à se servir en priorité en parcelle 7 (bois non fagoté). Nous vous rappelons que le bois d'affouage est un service communal réservé aux habitants du village exclusivement, et qu'il est interdit de le céder à des personnes extérieures.

**Rappel : la validité de la carte d'identité est prolongée à 15 ans**

Si votre carte actuelle était en cours de validité au 01/01/14, son délai de validité est automatiquement prolongé de 5 ans (la date limite indiquée au dos n'est plus à prendre en compte). Les cartes d'identité des mineurs restent valables 10 ans.

**Réinscription aux transports scolaires**

La fin de l'année scolaire est bientôt là, n'attendez pas la fermeture des administrations dans les établissements où seront nouvellement inscrits vos enfants l'année prochaine pour faire tamponner votre demande de carte de transport. Pour tous les élèves qui ne changent pas d'école, le renouvellement de carte se fait automatiquement sans démarche particulière. Vous recevrez votre titre à payer courant juillet/août. Alors si vous souhaitez justement que votre enfant ne prenne plus les transports, pensez à vous « désinscrire » en ligne sur le site [www.cg89.fr/transportscolaires](http://www.cg89.fr/transportscolaires).

**Commande groupée de fioul**

Vous êtes déjà une vingtaine de foyers à vous joindre pour faire une commande groupée de fioul auprès de notre fournisseur communal. Prochaine livraison fin août/début septembre 2015. Inscription par mail ou téléphone avant le 25/08.

**Changements pendant les travaux**

Nous remercions les habitants de leur coopération et de leur patience durant la période des travaux qui devraient s'achever à la fin août. Vous êtes informés au fur et à mesure dans vos boîtes lettres des changements à prévoir pour la circulation, le stationnement, le ramassage scolaire ou la collecte des poubelles. Toutefois des coupures d'eau peuvent survenir de manière imprévue sans nous laisser le temps de vous prévenir. N'hésitez pas à appeler la mairie pour toute question.

**ETAT CIVIL... ETAT CIVIL...ETAT CIVIL... ETAT CIVIL... ETAT CIVIL...**

**Bienvenue aux nouveaux nés** : Lexie THIEBLEMONT née le 18 janvier 2015

**Félicitation aux mariés** : Djonny ROUILLY et Lyne GIRARD mariés le 16 décembre 2014

**Une pensée pour ceux qu nous ont quitté** :

Novissima MATTEONI (91 ans) le 06/10/2014, Charles CHALMEAU (88 ans) le 31 octobre 2014, Pierre BICORNE (65 ans) le 11 décembre 2014, Henriette RAMON (92 ans) décédée le 25 mars 2015.

## CA SE PASSE PRES DE CHEZ VOUS....

### THEATRE PERCHE (Brienon)

#### Avril

Vendredi 10/04 à 20h30 « Constellations, États d'âme, états de corps » - Danse. Entrée libre

Samedi 25/04 à 20h30 « Alors, ça commence quand ? » par la Cie sans nom - Cirque humoristique. 10€

#### Mai

Samedi 16/05 à 20h30 « Trio Makarenko » concert en souvenir de Bernadette Guibert au profit de la Ligue contre le cancer. 10€

Samedi 25/05 à 20h30 « La dame au petit chien/Le pigeon » Théâtre par la troupe Le Pavé dans la Mare. 2 pièces de Gabriel Arout d'après Tchekhov. 8€

Dimanche 20/09 à 20h30 « Yves Jamait » concert chanson française – 24€

### LE CABARET DE L'ESCALE

Samedi 11/04 à 15h : « Contes du Bénin » – 5€

Mardi 14/04 à 21h : « IAROSS » – Chanson rock – 5€

Lundi 20/04 à 21h : « Et la fête continue » chorale école Marcel Pagnol – entrée libre

Mardi 21/04 à 21h : « Ewtensoeop » pop rock (bourgogne) – 5€

Samedi 25/04 à 21h : « Juliette Moraine » chanson française (Yonne) - 10€

Mardi 28/04 à 21h : « Duo Gendraud-Barturik » piano voix (Yonne) – 5€

Mardi 09/05 à 21h : Soirée Courts métrages – Entrée libre

Mardi 12/05 à 21h : « Naotchan » pop folk (bourgogne) – 10€

Dimanche 17/05 à 21h : « Annie Bilhs » chanson (Paris) – Entrée libre

Mardi 19/05 à 21h : « Contes des Antilles » CRD Auxerre (à partir de 6 ans) – Entrée libre

Mardi 26/05 à 14h30 : « Carte blanche au conservatoire municipal de Villeneuve s/Yonne » Entrée libre

Vendredi 29/05 à 21h : Harmonie Migennes Brienon – Entrée libre

Mardi 02/06 à 21h : « Ami Karim » scène slam (Paris) – Entrée libre

Vendredi 05/06 à 19h : « Jazz Pagnol swing » - concert jazz - Entrée libre

Vendredi 12/06 à 21h : « Paul Fourrey » chanson – 10€

### VIDE GRENIERS

12 avril : Brion – St Florentin / 19 avril : Gurgy – Sormery / 26 avril : Butteaux – Maligny – Neuville  
Sautour – Vaumort / 1<sup>er</sup> mai : Cravant - Chemilly sur Yonne – Paroy en Othe / 2 mai : Crain – Joux la  
Ville / 3 mai : Beaumont – Ligny le Chatel – Vieux Migennes – Molinois / 8 mai : St Aubin Châteauneuf –  
Villeneuve St Salves / 9 mai : Fontenouilles / 10 mai : Chevannes – Noé – Migennes – Percey –  
Seignelay – Vergigny (Bouilly) – Véron / 14 mai : Les Chesnez (Auxerre) – Chailley – Mouffy / 17 mai :  
Escolives Ste Camille (la cour barrée) – Michery – Turny / 24 mai : Les Bordes – Sèpeaux –  
Sommecaise – Saint-Moré – Lixy / 25 mai : Chamvres – Monéteau – Mont Saint Sulpice – Sens  
(Promenades) / 30 mai : Auxerre (Ste Geneviève) / 31 mai : Chichery – Looze – Sergines – Toucy –  
Villemer / 7 juin : Annéot – Bléneau – Bussy en Othe – Champlay – Dicy – St Martin du tertre –  
Vaudeurs – Villecien / 13 juin : Auxerre (Parc Roscoff) / 14 juin : Auxerre (Piedaloues) – Champs sur  
Yonne – Foissy sur Vanne – Tonnerre - Vinneuf / 20 juin : Avallon (école Jeanne d'Arc) / 21 juin : Brion  
(La Fourchette) – Fontaine la Gaillarde / 28 juin : Laduz – Lézennes – Malicorne – Villeneuve  
l'Archevêque / 4 juillet : Angely – Voutenay s/Cure / 5 juillet : Champlost – Flogny la Chapelle – Larochette  
St Cydroine – St Florentin (camping) – Theil sur Vanne / 12 juillet : Villevallier / 14 juillet : Brienne  
s/Armançon – Vincelles / 19 juillet : Jaulges – Saligny / 26 juillet : Dixmont – Bellechaume – Joigny / 1<sup>er</sup>  
août : Charny / 2 août : Rogny les sept écluses – Aillant s/tholon – Pont s/ Vanne – St Florentin / 08 août :  
09 août : Mézilles / 15 août : Arces – Beauvoir – Pont s/ Yonne – Venizy / 16 août : Chichée – Soucy  
23 août : Armeau – Les Clérimois / 30 août : Malay le Grand – Villeneuve s/ Yonne

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.